

# HALTE AUX EXÉCUTIONS EN BIÉLORUSSIE !

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



## Monsieur le Président,

La Biélorussie est le dernier pays d'Europe et de l'ex-Union soviétique à procéder encore à des exécutions. Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, sans exception. Cette peine viole le droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit du châtement le plus cruel, le plus inhumain et le plus dégradant qui soit.

### J'EXHORTE DONC VOTRE GOUVERNEMENT À :

- instaurer immédiatement un moratoire sur toutes les condamnations à mort et exécutions en vue de l'abolition de la peine capitale, comme le prévoit la résolution 63/168 adoptée le 18 décembre 2008 par l'Assemblée générale des Nations unies ;
- commuer sans délai en peines d'emprisonnement toutes les condamnations à mort.

Nom \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Affranchir  
au tarif en  
vigueur

**Alyaksandr Lukashenka**

**President**

**ul. Karla Marxa 38**

**220016 Minsk**

**Biélorussie**

Index : EUR 49/003/2009

*Photo* : Simulation de la méthode d'exécution utilisée en Biélorussie (février 2009). © Amnesty International  
Amnesty International, International Secretariat, Peter Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW, United Kingdom. [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)